

DATE : 7 janvier 2026

**APPEL A CANDIDATURES POUR L'ENGAGEMENT A TITRE TEMPORAIRE DANS UN EMPLOI
TEMPORAIREMENT VACANT POUR UNE DUREE DE PLUS DE 15 SEMAINES DANS UNE
FONCTION DE SELECTION EDUCATEUR-ECONOME
DANS UN ETABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SPECIALISE**

Coordonnées du P.O.

Nom : **ASBL PO DES ECOLES DE LA LIGUE**

Adresse :

Rue Wilmet, 42

6110 MONTIGNY-LE-TILLEUL

Coordonnées de l'école ou de l'établissement

Ecole/Etablissement

Nom : **ECOLE SAINT-NICOLAS**

Adresse : **Rue de Balart, 44 5000 NAMUR**

Site web : www.epsis-saint-nicolas-namur.be

Entrée en fonction : **26 janvier 2026**

Nature de l'emploi : temporairement vacant (durée de l'absence jusqu'au 18 décembre 2026, durée susceptible d'être prolongée).

Intitulé de la fonction : **EDUCATEUR ECONOME**

Les conditions légales d'accès à la fonction sont reprises en annexe 1.

Profil recherché (*) : voir annexe 2

Titres de capacité : voir annexes 3 et 4

Les candidatures doivent être envoyées pour le **mercredi 21 janvier 2026** par courriel avec accusé de réception et par recommandé avec accusé de réception au siège social du Pouvoir organisateur à l'attention de :

ASBL PO DES ECOLES DE LA LIGUE

A l'attention de M. Claude LACHAPELLE, président du PO

Rue Wilmet, 42

6110 MONTIGNY-LE-TILLEUL

A l'adresse mail : po.ecoles.ligue@gmail.com

Une copie du mail sera aussi envoyée à M. Thierry Baudry, administrateur, à l'adresse mail avec accusé de réception : thierry.baudry@skynet.be

Les candidats retenus seront auditionnés le **lundi 26 janvier 2026**, à l'Ecole Saint-Nicolas : Rue de Balart, 44 5000 NAMUR et ils seront informés de l'heure du RV par téléphone ou email.

Le dossier de candidature comportera :

1. Un curriculum vitae précisant les conditions des titres et d'accès que vous remplissez en matière de formation initiale ainsi que votre parcours professionnel ;
2. Une copie des éventuelles attestations de fréquentation de formation spécifique pour la fonction ;
3. Une présentation manuscrite de votre conception de la fonction ;
4. Un projet présentant deux actions que vous estimeriez prioritaires pour cette fonction.

Le cas échéant, une copie des attestations de réussite obtenues dans le cadre de la formation spécifique sera jointe à l'acte de candidature.

Coordonnées de la personne-contact auprès de laquelle divers renseignements complémentaires peuvent être obtenus :

Vincent JACOBS, Directeur 081/64.91.75 0479/43.73.05

Annexe n° 1 – Conditions légales d'accès à la fonction

Annexe n° 2 – Profil recherché

Annexes n° 3 – Titres de capacité

Annexe 1 CONDITIONS LEGALES D'ACCES A LA FONCTION A TITRE TEMPORAIRE

L'ensemble des conditions légales d'engagement sont repris d'une part dans le décret du 1er février 1993, tel qu'il a été modifié par le décret du 2 février 2007, et ce aux articles 51 et 54 bis, et d'autre part dans le décret du 30 avril 2009.

Le P.O. se propose donc d'explorer à la fois les règles prévues dans le décret du 2 février 2007 (accès à la fonction aux surveillants-éducateurs) et dans le décret du 30 avril 2009 (engagement du porteur d'un diplôme de l'enseignement supérieur spécifique).

Le P.O. mettra donc en concurrence tant les surveillants-éducateurs que des personnes engagées ou non dans l'enseignement et profitant de la qualification nécessaire à l'exercice de la fonction

Les candidats trouveront toutes les conditions légales sur le sujet sur le site du Segec :

www.enseignement.catholique.be – services du SeGEC - service juridique – dossiers thématiques – statut des directeurs. Les informations peuvent être retrouvées dans les explications par fiche (version du secondaire – fiche Sec.06).

La fonction d'éducateur-économe¹ est accessible :

- I. Soit dans le respect des conditions visées à l'article 44 du décret du 6 juin 1994, à l'article 54sexies du décret du 1^{er} février 1993 ou à l'article 8 §1^{er}, 1^o et 8 § 2 du décret du 4 janvier 1999 (accès réservé aux personnes remplissant les conditions de titre, notamment, mentionnées au point I. ci-dessous).

I. Les conditions légales d'accès à la fonction, à titre temporaire

Le/la candidat/e doit répondre aux conditions suivantes :

- 1^o Jouir des droits civils et politiques ;

¹ Cette fonction ne concerne pas le réseau de l'enseignement organisé par la Communauté française qui n'organise pas la fonction d'éducateur-économe.

- 2° Être porteur d'un des titres de capacité figurant dans l'AGCF du 14 mai 2009 fixant la liste des titres requis pour les fonctions d'éducateur-économiste et de secrétaire de direction dans les établissements d'enseignement libres subventionnés et officiels subventionnés et de comptable dans les établissements d'enseignement organisés par la Communauté française²³ ;
- 3° Satisfaire aux dispositions légales et réglementaires relatives au régime linguistique ;
- 4° Être de conduite irréprochable ;
- 5° Satisfaire aux lois sur la milice ;
- 6° Avoir répondu à l'appel à candidatures.

II. Soit dans le respect des conditions visées à l'article 42 §1^{er} du décret du 6 juin 1994, à l'article 53 §1^{er} du décret du 1^{er} février 1993 ou à l'article 8 §2 alinéa 2 du décret du 4 janvier 1999 (accès réservé aux éducateurs en place, dans le respect des conditions mentionnées au point II ci-dessous).

II. Conditions légales d'accès à la fonction à titre temporaire :

- 1° Avoir acquis une ancienneté de service de trois ans au sein de l'enseignement organisé ou subventionné par la Communauté française, dans une des fonctions de la catégorie du personnel auxiliaire d'éducation⁴ ;
- 2° Être titulaire, dans un pouvoir organisateur de l'enseignement organisé ou subventionné par la Communauté française, avant cet engagement, d'une ou de plusieurs fonctions donnant accès à la fonction de sélection à conférer, ou conformément à l'article 12quinquies du décret du 4 janvier 1999 (pour l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles) ou conformément au tableau qui suit (pour l'enseignement subventionné par la Communauté française) ;
- 3° Être porteur d'un titre de capacité conformément au tableau ci-dessous ;
- 4° Avoir répondu à l'appel à candidatures.

² Ou une des variantes de ces titres de capacité en vertu de l'article 16, §7 du décret du 11 avril 2014 réglementant les titres et fonctions dans l'enseignement fondamental et secondaire organisé et subventionné par la Communauté française.

³ Voir annexe 3.

⁴ Calculée conformément au statut concerné.

Fonction de sélection	Fonction exercée	Titres
Educateur-Économie dans l'enseignement secondaire de plein exercice	Educateur	Un des titres requis ou suffisants pour la fonction d'Educateur ⁵
Educateur-économiste dans l'enseignement de promotion sociale	Educateur-secrétaire	Un des titres requis ou suffisants pour la fonction d'Educateur-secrétaire

Annexe 2 : PROFIL DE LA FONCTION

- L'économie sera le(la) collaborateur(trice) immédiat(e) de la direction dans la gestion financière et matérielle de l'établissement. L'exercice optimal de cette fonction exige que l'éducateur-économiste puisse collaborer avec la Direction de l'établissement sur base de la coresponsabilité et de la confiance mutuelle.
- Une connaissance spécifique dans le domaine juridique, administratif et d'organisation scolaire est un atout.
- Il/elle maîtrisera les outils informatiques liés à sa fonction. La connaissance de PROECO et COMPTECO est un atout. Toutefois, une aide et des formations de ces deux logiciels peuvent être proposées.
- Disposer d'une expérience dans la gestion (achats, commandes, maintenance des bâtiments) sera considéré comme un plus.
- Dans sa fonction, l'éducateur-économiste veillera à rester en phase avec la vie scolaire. C'est pourquoi des contacts réguliers avec les surveillants-éducateurs, les professeurs et les élèves sont **indispensables**.
- La personne recrutée manifestera son adhésion au Projet pédagogique et éducatif de l'Ecole Saint-Nicolas
- L'économie sera le supérieur hiérarchique du personnel administratif et ouvrier.
- L'économie sera le garant de la discipline des élèves dans l'établissement.
- L'économie assurera la gestion de l'école lors d'une absence de la direction dans le cadre de ses fonctions.

⁵ Entrent également en ligne de compte les membres du personnel visés par l'article 290bis du décret du 11 avril 2014 précité. Cet article indique que « *Tout membre du personnel couvert par les mesures transitoires de la section 1 ou répondant aux conditions fixées à l'article 285 de la section 3 et qui en vertu des dispositions réglementaires en matière de titres applicables jusqu'au 31 août 2016 était dans les conditions d'accès à une fonction de sélection ou de promotion est considéré comme étant encore dans les conditions d'accès à ces fonctions.* ». ».

- Missions, sous la responsabilité de la direction :
 - . Gestion des dossiers : Il (elle) aura la mission de gérer de manière professionnelle les dossiers du personnel enseignant et des élèves.
 - . Gestion comptable : Il (elle) aura pour mission la comptabilité de l'école.
- Le détail des tâches sera repris dans une lettre de mission.
- En outre, la mission de l'éducateur économe demande des compétences telles que :
 - ◆ La confiance
 - ◆ La discréetion
 - ◆ Le sens des responsabilités
 - ◆ La prise d'initiatives
 - ◆ Le dialogue et l'écoute
 - ◆ La coordination du travail
 - ◆ La détermination des priorités
 - ◆ La disponibilité
- Il découle de cette brève description de sa fonction que l'éducateur-économe occupera un poste de confiance dans l'établissement. Dès lors l'importance du secret professionnel doit être soulignée.

Annexe 3

TITRES DE CAPACITE

1) Diplômes de l'enseignement supérieur universitaire	
1 ^{er} cycle	2 ^e cycle
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Candidat/bachelier en sciences de gestion ▪ Candidat/bachelier en sciences économiques ▪ Candidat/bachelier en sciences économiques et de gestion ▪ Candidat/bachelier ingénieur de gestion ▪ Candidat/bachelier ingénieur commercial 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Licencié/maitre/master en sciences de gestion ▪ Licencié/maitre/master en sciences économiques ▪ Licencié/master en sciences économiques et de gestion ▪ Licencié en gestion de l'entreprise ▪ Ingénieur de gestion ▪ Master ingénieur de gestion ▪ Ingénieur commercial ▪ Master - ingénieur commercial
2) Diplômes de l'enseignement supérieur non universitaire de plein exercice de type court	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Gradué/bachelier en comptabilité-administration ▪ Gradué/bachelier en comptabilité ▪ Gradué/bachelier en marketing ▪ Gradué/bachelier en commerce extérieur ▪ Gradué/bachelier en commerce ▪ Gradué/bachelier en management ▪ Gradué/bachelier en marketing-management ▪ Gradué/bachelier en sciences commerciales et administratives ▪ AESI - section Commerce 	

- | |
|---|
| <ul style="list-style-type: none"> ▪ AESI - section Sciences économiques et sciences économiques appliquées ▪ AESI - sous-section Sciences économiques et sciences économiques appliquées ▪ AESI-bachelier sous-section Sciences économiques et sciences économiques appliquées ▪ Bachelier-AESI sous-section Sciences économiques et sciences économiques appliquées |
|---|

3) Diplômes de l'enseignement supérieur non universitaire de plein exercice de type long

1 ^{er} cycle	2 ^e cycle
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Candidat en Sciences commerciales ▪ Bachelier en gestion de l'entreprise ▪ Candidat/bachelier ingénieur commercial 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Licencié en Sciences commerciales ▪ Master en gestion de l'entreprise ▪ Ingénieur commercial ▪ Master - ingénieur commercial

4) Diplômes de l'enseignement supérieur de promotion sociale de type court de régime 1

- | |
|--|
| <ul style="list-style-type: none"> ▪ Gradué/bachelier en comptabilité ▪ Gradué/bachelier en marketing ▪ Gradué/bachelier en marketing-management ▪ Gradué/bachelier en management ▪ Gradué en gestion-marketing ▪ Gradué/bachelier en commerce extérieur ▪ Gradué/bachelier en commerce ▪ Gradué/bachelier en sciences commerciales et administratives |
|--|

Et leurs variantes actuelles

AESI commerce (PE-TC)
AESI sciences économiques et sciences économiques appliquées (PE-TC)
Bachelier en commerce et développement (PE-TC)
Candidat en économie commerciale (PE-TL)
Candidat en sciences économiques appliquées (PE-TL)
Candidat en sciences économiques et sociales (PE-TL)
Candidat en sciences économiques, sociales et politiques (PE-TL)
ESEC : marketing (PS-TC)
Graduat en commerce (PE-TC)
Graduat en commerce extérieur (PE-TC)
Graduat en comptabilité (PE-TC)
Graduat en gestion - marketing (PS-TC)
Graduat en marketing (PE-TC)
Graduat en marketing-management (PS-TC)
Graduat en comptabilité (PS-TC)
Gradué : commerce (PS-TC)
Gradué : commerce extérieur (PS-TC)
Gradué : distribution - marketing (PE-TC)
Gradué : gestion - marketing (PE-TC)
Gradué : marketing - gestion commerciale (PE-TC)
Gradué : marketing (PS-TC)
Gradué : marketing management (PS-TC)

Gradué commerce extérieur et transports internationaux (PS-TC)
Gradué en distribution - marketing (PE-TC)
Gradué en distribution (PE-TC)
Gradué en distribution commerce extérieur (PE-TC)
Gradué en distribution et marketing (PE-TC)
Gradué en gestion - marketing (PS-TC)
Ingénieur commercial et de gestion (PE-TL)
Licence en administration des affaires (finances, banques, assurances) (PE-TL)
Licence en administration des affaires (PE-TL)
Licence en administration et gestion (PE-TL)
Licence en sciences actuarielles (PE-TL)
Licence en sciences commerciales et administratives (PE-TL)
Licence en sciences commerciales et consulaires (PE-TL)
Licence en sciences commerciales et financières (PE-TL)
Licence en sciences de gestion (PE-TL)
Licence en sciences économiques (PE-TL)
Licence en sciences économiques appliquées (PE-TL)
Licence en sciences économiques et sociales (PE-TL)
Licence post-universitaire en sciences économiques et sociales (PE-TL)
Maître en administration et gestion (PE-TL)
Maître en sciences de gestion (PE-TL)
Maître en sciences économiques (PE-TL)
Maître en sciences économiques appliquées (PE-TL)
Maîtrise en administration des affaires (finances, banques, assurances) (PE-TL)
Maîtrise en administration et gestion
Maîtrise en sciences économiques (PE-TL)
Maîtrise en sciences économiques et sociales (PE-TL)
Master en ingénieur de gestion, à finalité spécialisée (PE-TL)
Master en sciences actuarielles (PE-TL)
Master en sciences commerciales (PE-TL)
Master en sciences de gestion (PE-TL)
Master en sciences économiques (PE-TL)
Master ingénieur de gestion (PE-TL)
Technicien supérieur en commerce (PE-TC)
Technicien supérieur en comptabilité - administration (PE-TC)
Technicien supérieur en comptabilité (PE-TC)
Technicien supérieur en distribution (PE-TC)
Technicien supérieur en distribution et marketing (PE-TC)